

JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

10 fr. par AN

HORS DU DÉPARTEMENT : 12 francs par an.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

ADMINISTRATION

CAHORS : L. LAYTOU, DIRECTEUR, RUE DU LYCÉE

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 34, et Place de la Bourse, n° 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

PUBLICITÉ

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.
RÉCLAMES — 50 —

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

Cahors le 1^{er} Octobre

LE CONGRÈS SOCIALISTE DE MARSEILLE

Le congrès socialiste de Marseille a adopté le principe de la grève universelle. Les travailleurs du monde entier seront appelés à se prononcer le 1^{er} mai prochain sur cette question ; par quel moyen, par quelle voie ? On ne nous le dit pas, quoique la chose soit d'importance.

On se réserve, sans doute, de faire ce qu'on a fait à Marseille, ce qu'on fait partout. On organisera des réunions dans lesquelles on entendra les compères qui auront pris le mot d'ordre et avant qu'aucune contradiction ne se soit produite, on enlèvera le vote... Il sera partout unanime, j'en suis bien certain, mais quelle valeur aura-t-il ? quel effet produira-t-il ?

On peut s'en faire une idée après avoir lu la protestation suivante des travailleurs des chemins de fer, qui ont été exclus du congrès socialiste de Marseille :

On a cru devoir demander, disent-ils, l'exclusion du congrès de l'union syndicale des travailleurs des chemins de fer, parce que cette association refusait d'adhérer : 1° à l'organisation d'une grève générale ; 2° au parti révolutionnaire internationaliste.

Par 42 voix contre 38 et un certain nombre d'abstentions, le congrès, après une discussion qui n'a pas duré moins de quatre heures, a voté cette proposition qui est une atteinte à la liberté et une insulte au patriotisme des membres de notre corporation.

Nous venons, monsieur le président, remercier les 38 délégués socialistes éclairés d'avoir compris avec l'union syndicale que les membres de la corporation des chemins de fer français ne pouvaient en aucune façon donner leur adhésion, leur concours à un programme à la fois si anti-patriotique et si peu réfléchi.

Aujourd'hui les travailleurs des chemins de fer sauront à quoi s'en tenir, parce que, plus que jamais, ils savent à qui ils ont affaire ; d'une part l'union syndicale, avec son programme français, réfléchi, d'une exécution pratique immédiate ; d'autre part, la syndicale de Guérard, Prades et Cie, avec, en perspective, une agitation stérile

pour moyen et, pour but, l'organisation d'une grève internationale mettant les chemins de fer français, arme de défense nationale, entre les mains de l'étranger.

Entre eux et nous, nos camarades des chemins de fer sauront reconnaître les leurs. En dissipant l'équivoque d'une façon absolue, définitive, c'est-à-dire en donnant à l'Union syndicale son véritable cachet, son absolue raison d'être, le Congrès International de Marseille nous a rendu un service dont nous lui saurons gré.

Devant une protestation ainsi motivée, il est inutile de se demander ce que pouvait bien être le congrès de Marseille et de quelle autorité il jouira.

Il a été, cela est clair, l'œuvre d'une coterie, et ses décisions ne feront loi que pour les membres de la dite coterie ; mais elles n'en sont pas moins déplorables, en ce sens qu'elles peuvent compromettre la cause des travailleurs sensés aux yeux de ceux qui les rendent à tort solidaires de ces démonstrations insensées.

Le congrès de Marseille, revenant de cent ans en arrière, ne s'est-il pas avisé de demander la représentation directe du prolétariat dans les corps élus ?... Que diraient-ils pourtant, les socialistes qui ont fait cette trouvaille, si un évêque et un noble réclamaient demain le rétablissement des ordres du clergé et de la noblesse ? Si un bourgeois demandait la représentation directe des capitalistes ou des fabricants ? Ah ! ils veulent constituer un ordre du prolétariat, mais qu'ils commencent donc par le définir ! qu'ils disent donc, d'abord, où il commence et où il finit, à l'heure actuelle !

Ils chercheront, peut-être, à se tirer d'affaire en répondant qu'ils entendent parler de quiconque vit du produit de son travail, mais ce n'est point là une réponse.

Le campagnard qui vit... de privations sur son lopin de terre, figurera-t-il parmi les prolétaires ou parmi les propriétaires ?

L'avocat et le médecin qui meurent de faim, l'épicier qui fait faillite, faute de clients, seront-ils des bourgeois, tandis qu'un bon ouvrier qui gagnera sûrement ses

dix francs par jour aura droit au titre de prolétaire ?

Qu'ils nous le disent donc, ces docteurs ès-sciences sociales !... Ils ne le disent pas parce qu'ils ne le savent pas, mais ils connaissent à merveille l'art d'exploiter la crédulité des ouvriers et ils le pratiquent sur une grande échelle, du nord au midi, de l'est à l'ouest, sans négliger le centre.

La protestation énergique des ouvriers de chemins de fer nous permet d'espérer que cette exploitation ne sera pas éternelle. Elle n'est pas la seule, d'ailleurs ; une dépêche de Lyon annonce, en effet, que l'un des délégués lyonnais au congrès de Marseille a violemment critiqué tous ses travaux dans sa séance. Il s'est placé, il est vrai, sur le terrain anarchiste, pour formuler ce blâme, mais qu'est-ce que cela prouve, si ce n'est, comme je le disais tout à l'heure, que les organisateurs du congrès de Marseille manquent d'autorité puisque les révolutionnaires se séparent d'eux, pendant que, de leur côté, ils excluent les modérés ?

L'anarchiste lyonnais dont nous venons de parler a eu un mot un peu dur pour les chefs du congrès, mais il était si juste qu'il a soulevé une épouvantable tempête. A bas les fumistes ! A bas les candidats ! s'est-il écrié.

Espérons que ce sera bientôt le mot d'ordre des travailleurs intelligents.

J. QUERCYTAÏN.

INFORMATIONS

Le service des Chemins de fer à la revue de Montmorillon

Nous avons fait connaître, il y a quelque temps, l'ordre du jour adressé aux troupes des 9 et 12^e corps d'armée par le général de Cools, et la lettre de M. de Freycinet, qui félicitaient vivement le service des chemins de fer d'avoir pu enlever, dans la nuit du 16 au 17 septembre, et en neuf heures seulement, 1,100 officiers, 28,000 hommes et 3,000 chevaux.

Voici comment l'Italie juge les dispositions

On dut le porter dans son lit.

III

LA TORMENTA DU MONT-CENIS

Le lendemain pourtant, à la pointe du jour, Gargantua éveilla le premier en criant : *Wer da*, qui life !

C'est qu'on venait frapper à la porte où il était couché avec Gros-Michel.

— Voici votre passe qu'on apporte, dit l'hôtelier en se montrant. Vous pouvez franchir la frontière.

— Tites-moi, camarade auperchiste, demanda le retre en prenant le cabaretier à part, y a-t-il beaucoup de potences en Savoie ?

— Hé ! à tous les carrefours, dans les bourgs, monsieur le capitaine, et même dans les gros villages.

— Ah ! der Teufel ! Et on pend souvent ?

— Mais très fréquemment. Aimeriez-vous ce spectacle, seigneur ?

— Va-t-en au diable ! hurla Gargantua en poussant l'hôtelier au dehors.

Après un déjeuner auquel le retre fit encore le plus grand honneur, on se mit en route vers Chambéry, qu'on atteignit dans l'après-midi.

Nos trois compagnons n'avaient pas quitté Pont-de-Beauvoisin depuis une heure que deux autres cavaliers y arrivaient par la route du Lyonnais.

Ces deux nouveaux voyageurs firent une collation à la même hôtellerie de l'Écu de France.

Il parlèrent peu, l'un surtout qui paraissait en

prises par la troisième section des chemins de fer de campagne après la revue de Montmorillon :

Réellement, ce qu'on a fait est admirable et donne une idée exacte de la puissante organisation militaire française, même au point de vue du service des chemins de fer. Sans jalouser nos voisins, les admirant même avec la plus grande sincérité, nous serions beaucoup plus satisfaits si leur exemple était imité chez nous. En vérité, nous sommes très loin de l'organisation française, notre infériorité est d'autant plus pénible à constater que nous l'ignorons complètement, et nous nous croyons presque au sommet de la montagne quand nous sommes encore au pied.

A nos dernières manœuvres de l'Ombrie, il y avait tout au plus 4,000 hommes. Après la revue de Foligno, on donna à la Société adriatique cinquante heures pour faire partir toutes ces troupes et on eut l'air de lui imposer un vrai tour de force.

Dans les cinquante heures, le service fut exécuté ; mais ce qui vient de se passer en France prouve non seulement que nous n'avons rien fait d'extraordinaire, mais que la Société adriatique a accompli sa tâche avec une lenteur excessive.

Il faut remarquer qu'en France on a dû enlever 3,000 chevaux, tandis que notre cavalerie marche toujours par étapes. Or, l'embarquement de la cavalerie exige trois fois plus de temps que celui de l'infanterie.

Ainsi donc, la différence entre nos 4,000 hommes et les 32,000 Français est minime, mais l'écart entre les neuf heures employées en France et les cinquante heures employées chez nous est énorme. Evidemment, notre infériorité est flagrante et inexorable.

Qu'il nous soit permis de prier M. le ministre de la guerre de vouloir bien examiner ce côté du problème militaire. Si nous devions employer cinquante heures là où une autre armée n'a besoin que de neuf heures seulement, nous serions certainement exposés à être devancés dans toutes nos opérations militaires, ce qui ne serait pas précisément un gage de succès.

Le témoignage de l'Italie est précieux à recueillir. Du reste, la comparaison que ce journal établit entre les opérations qui ont suivi les revues de Foligno, en Italie, et de Montmorillon, en France, est trop curieuse est trop intéressante pour qu'on puisse la passer sous silence.

Circulaire du sous-secrétaire d'Etat

M. Jamais, sous-secrétaire d'Etat aux colonies, vient d'adresser une circulaire aux gouverneurs leur annonçant que, pour aider nos nationaux contre la concurrence étrangère, il a décidé la formation de musées coloniaux dans nos colonies.

M. Jamais a également autorisé la création d'une nouvelle salle publique à l'Exposition

proie à une vive irritation. L'autre cherchait à le calmer.

— Non, murmura le premier, jamais je ne pardonnerai cela au maréchal... Avoir osé lever la main sur moi ! je suis vif, gobeletier, aimant la joie et les filles, l'argent à cause de cela. Mais je suis gentilhomme, par la mort-dieu ! et mon sang se révolte à la fin.

— Modérez-vous, monsieur de Laffin.

— Biron est un stupide tyranneau. Il se croit presque l'égal du roi, mais je lui montrerai qu'il n'est qu'un fétu de paille.

— Songez à la cause que vous servez !

— Hé ! je me moque de leur cause, maître Renazé ! D'ailleurs, le maréchal hésite encore.

— Et les cinquante mille livres promises, ainsi qu'un régiment.

Laffin se calma subitement, cette considération était puissante pour lui.

— Et tout se prépare pour le dénouement, poursuivit Renazé.

— Soit ! reprit Laffin. Mais qu'il y prenne garde, le maréchal ! Encore une algarade pareille et je me venge.

Riotant et frappant sur son visage, il ajouta :

— Je le peux maintenant ; j'ai là de quoi.

— Que voulez-vous dire !

— Maître Renazé j'ignore si vous m'êtes dévoué par sympathie, mais je sais que sans moi vous ne deviendriez rien, et que votre fortune dépend de la mienne seule.

— A ce compte, monsieur, vous pouvez avoir toute confiance en moi.

FEUILLETON DU « JOURNAL DU LOT » 79

UN AMOUR D'HENRI IV

Par HENRI AUGU et GULLAUD

DEUXIÈME PARTIE

Les grands conspirateurs

II

LA PETITE HISTOIRE DU CAPITAINE GARGANTUA

— Brès de mon villache, au *Teufelstein*, qui est le rocher tu tiaple — il y a bardut, chez nus, des *Teufelstein* — teneurait tans une hutte la vieille Krix, une sorcière. Il y a aussi bardut des sorcières.

— Que vous prédit-elle, capitaine ?

— Dut le villache savait déchà mon malheur et le bedit malheur de mon femme Gretchen. La sorcière, ah ! la *zerdammtte Hexe* ! Savez-vous ce qu'elle me tit ?

— Je suis curieux de l'apprendre.

— « Fritschen ! gu'elle me gria. Che m'abbète Fritz Grosbschelm... choli nom, n'est-ce bas ! et on me tisait Fritschen, barce gue, bedit, ch'étais mignon et chentil dut blein ; Fritschen, n.e gria-t-elle, du seras bendu !

— Bendu ! et burgnoi ? gue che demandai dranguillement.

Barce gue du as dué ton femme.

— Ah ! mein Gott ! elle est tonc duée, ma bavu-vre Gretchen ?

— Et ch'avre bleuré un beu... oui, ch'avre bleuré.

— Et pien ! buisgœ du de rebens, dit la Hexe, tu beux encore en échapper le jour où on te bendra.

— Gommend ça ? temandais-je.

— Si tu arrifès à bendre à ta place celui qui toit te bendre !

— Et voilà mon bedit histoire, pien triste, n'est-ce pas ?

— En effèt, dit Gros-Michel, la perspective n'est pas gaie.

— C'est bur ça que ch'avre duchurs eu si grand beur d'être bendu.

— Mais il y a un peu d'espoir.

— Oh ! pien beu d'espoir.

— En pendant le pendeur à votre place, capitaine, vous pouvez échapper au supplice prédit.

— Ch'avre été voir bendre exbrès, pien des gens, gomme huquenots, répliqua d'un air piteux et avec un gros oupir le retre du Brandebourg, et ch'avre pien vu gu'une fois la gorde au coup... Prrrr ! ch'en avre maindenant la chair de pule ! Ah ! mein Gott ! quelle crimace ! Ah ! je ne vudrais burtant bas être bendu.

On rassura autant que possible le malheureux Gargantua ; mais ce ne fut que grâce à un nouveau broc de Saint-André et à un second facon de ratafia, qu'il finit par oublier ses chagrins, la prophétie, et le peu agréable spectacle d'un pendu, pour aller rouler sous la table, ronflant à faire trembler les vitres.

permanente des colonies au Palais de l'Industrie, dans laquelle on s'attachera à donner plus de développement à l'exhibition des produits de vente courante dans chacune de nos possessions coloniales.

Grève de Carmaux

M. Viette a reçu MM. Maujan, Chassaing et Dupuy-Dutemps qui lui ont exposé les demandes des grévistes de Carmaux.

Le ministre a confirmé qu'il avait transmis à la compagnie les propositions des ouvriers.

Le gouvernement a décidé de maintenir les troupes à Carmaux.

MM. Maujan et Dupuy-Dutemps, interviewés, ont déclaré que les propositions des ouvriers sont irréductibles.

Le bruit court avec persistance que l'effectif des troupes, à Carmaux, serait augmenté, en vue de protéger efficacement la reprise du travail.

* * *

On annonce que deux escadrons de dragons viendront prochainement à Carmaux de Carcassonne, probablement pour remplacer deux compagnies d'infanterie.

Tonkin

Le gouvernement aurait l'intention d'inviter M. de Lanessan à venir défendre lui-même, devant la Chambre, le budget du Tonkin.

Les chemins de fer de l'Etat

Il se confirme que la nomination de M. Matrot, comme directeur de chemin de fer de l'Etat, paraîtra incessamment.

CHRONIQUE LOCALE ET REGIONALE

La fête de la rentrée

DANS LES ÉTABLISSEMENTS UNIVERSITAIRES

Cette année, M. Bourgeois, ministre de l'Instruction publique, a décidé qu'une « fête de la rentrée » serait organisée dans chaque établissement secondaire.

Cette fête, destinée à diminuer un peu chez les élèves l'amertume causée par la reprise des travaux scolaires, devra avoir surtout un caractère familial. Nous pouvons donner dès maintenant le programme de cette fête pour l'un des plus importants lycées de Paris, le voici :

Le lycée sera pavé pendant trois jours. Il sera illuminé le 3 au soir de 8 heures à minuit.

Le lendemain matin, les parents pourront circuler librement dans tout l'établissement, pénétrer dans les cuisines, visiter les réfectoires, les classes, les études. Il se rendront ainsi compte par eux-mêmes des bonnes conditions hygiéniques dans lesquelles seront installés leurs enfants.

A neuf heures, la messe du St-Esprit sera célébrée suivant la tradition.

Après la messe, il y aura récréation jusqu'à midi. Le proviseur, le censeur, les surveillants généraux, les professeurs se rendront dans les cours au milieu des élèves. Ils chargeront les meilleurs « anciens » d'installer les nouveaux.

A midi, un banquet réunira tous les élèves. Il y aura du café... et du champagne. Pas de cigares, les règlements à ce sujet étant formels.

A deux heures et demie aura lieu la première

— Ecoutez-moi donc.

Laffin raconta alors à son secrétaire ce qui venait de se passer à Dijon entre lui et le maréchal.

Hautain et d'une incivilité outre mesure, Biron, sur une simple observation de son confident, avait porté la main sur Laffin qui devoit en apparence cet affront afin d'arriver au moyen de se venger.

Et voici ce que fit Laffin.

Le maréchal avait quelques mémoires écrits de sa propre main, où la conspiration était détaillée par les articles.

Laffin, qui le savait, lui remontra que c'était une imprudence de les garder et de les communiquer, parce que son écriture était trop connue, qu'il serait plus sûr d'en faire une copie et de brûler l'original.

Biron trouva cela bon et lui bailla les pièces pour les transcrire. Laffin les transcrivit, en effet, tandis que Biron était couché sur un canapé, le violent accès de colère auquel s'était livré ce dernier l'ayant épuisé.

Il tendit ensuite la copie au maréchal, et chiffonnant l'original, fit semblant de le lancer au feu.

Mais, par une adresse préméditée, il y jeta quelques autres papiers sans importance, et retint les pièces écrites par Biron en les cachant sous son pourpoint.

Laffin et Renazé, ayant fini de déjeuner, prirent la route de Chambéry, qu'ils n'atteignirent que le soir, pour y coucher.

Revenons à Marcel et à ses deux amis.

Ils avaient dîné sur la place de l'Aus, dans la

classe de l'année. Elle sera faite dans toutes les divisions par le professeur principal.

Espérons qu'au lycée Gambetta la fête familiale aura un éclat particulier, grâce à l'initiative du chef de notre établissement universitaire.

Armée

Notre compatriote, M. de Méric de Bellefon, élève de l'École spéciale militaire, vient d'être promu au grade de sous-lieutenant et affecté au 10^e régiment de dragons.

L'hygiène dans les collèges

M. le ministre de l'Instruction publique, adresse aux recteurs une circulaire relative aux mesures à prendre dans les établissements d'Instruction primaire et secondaire, en raison de l'épidémie cholérique qui a sévi cette année dans quelques villes. Le ministre recommande l'emploi des filtres les plus perfectionnés. L'économe et au besoin un professeur de sciences devront veiller au bon fonctionnement des appareils.

Les établissements qui n'auraient pas de filtres, et ceux qui même en ayant, se trouveraient dans une localité contaminée ou simplement suspecte, ne devront faire usage pour la boisson que d'une eau qui aura bouilli un quart d'heure au moins et qui sera tenue en vase clos; parfaitement à l'abri du contact de l'air.

Mouvement d'Instituteurs et d'Institutrices stagiaires

Par arrêté de M. l'Inspecteur d'académie en date du 28 septembre 1891, ont été nommés :

M. Saint-Martin, instituteur stagiaire à Castelnau-Montriat, est nommé instituteur stagiaire à Concots.

M. Rigal, instituteur adjoint stagiaire à Comiac, est nommé à Catus.

M. Lherm, instituteur adjoint stagiaire à Cardaillac, est nommé à Comiac.

M. Martel, instituteur adjoint stagiaire à Cajarc, est nommé à Prayssac.

M. Besombes, instituteur adjoint stagiaire en congé (service militaire), est nommé à Cajarc.

M. Rajade, instituteur adjoint stagiaire en congé (service militaire), est nommé à Castelnau-Montriat.

M. Bennet Jean-Pierre, ancien élève de l'école normale d'instituteurs, est nommé instituteur stagiaire suppléant à Caniac.

M. Larroque, instituteur stagiaire adjoint suppléant à Catus, est nommé à Martel.

M. Boutonnet, instituteur adjoint stagiaire suppléant à Cressensac, est maintenu dans les mêmes fonctions.

* * *

Mlle Vidal, institutrice stagiaire chargée de la direction de l'école de filles de Thédillac, est nommée institutrice stagiaire adjointe à l'école primaire de Cahors, rue Fénelon, (classe enfantine).

Mlle Beauville, institutrice adjointe stagiaire suppléante à Figeac, est nommée à Espère (emploi créé).

Mlle Besse, institutrice adjointe stagiaire à St-Céré, est nommée à Souillac.

Mlle Roconières, institutrice stagiaire chargée de la direction de l'école mixte de Mayrac-St-Sozy, est nommée à St-Céré.

vieille ville ducal aux rues tortueuses, aux maisons noires, aux galeries à voûtes basses; mais St Chambéry est loin de se montrer coquet, en revanche, les habitants sont de simples et bonnes gens.

Nos trois compagnons avaient repris leur voyage, après que Gargantua eût vidé, pour coup d'étrier, un énorme gobelet, plein de vin blanc d'Albert, pour se diriger vers un des points des monts élevés qui ceignent la vallée de Chambéry.

Il y avait vingt lieues à parcourir au milieu des merveilles des Hautes-Alpes. On coucha à Montélian, ville pauvre comme tout ce qui est Savoyard, mais forte et guerrière: elle avait déjà soutenu plusieurs sièges.

Le lendemain on passa par Aiguebelle, dont le nom indique les belles eaux limpides, et par Saint-Jean de Maurienne, où le roi Charles le Chauve mourut empoisonné par un médecin juif, en revenant d'Italie.

Pendant tout le trajet, Marcel n'avait cessé d'admirer les pittoresques beautés locales. Gros-Michel chantonnait une de ses vieilles chansons de l'Auvergne, que lui rappelaient ces sites montagnards. Gargantua, lui, n'avait d'yeux que pour les auberges et hôtelleries: sa principale occupation était de caresser une énorme calebasse, qu'il remplissait à chaque halte.

L'éternel pitancheur avait souri de commisération à Chambéry, lorsqu'il avait vu Marcel s'attacher au cou au lieu d'une grosse gourde, un tout petit flacon contenant une liqueur verte.

— Gu'est-ce que c'est que ça, mon bedit, avait-il demandé.

Mlle Fourtet, institutrice stagiaire chargée de la direction de l'école mixte de Saint-Romain (Gourdon), est nommée à Mayrac-St-Sozy.

Mlle Valbousquet, ancienne élève maîtresse de l'école normale d'institutrices de Cahors, est nommée à Figeac.

Mme Servant, institutrice stagiaire chargée de la direction de l'école publique de Vaysse (Lherm), est nommée à Moussac (Gindou).

Mlle Dupeau, institutrice stagiaire chargée de la direction de l'école de filles de Belmont (Lalbenque), est nommée à Thémines.

Mlle Andrieu, institutrice adjointe stagiaire à St-Céré, est nommée à Labastide-Marnhac.

Mlle Dalet, institutrice adjointe suppléante stagiaire à Figeac, est nommée à St-Céré.

Mlle Estival, institutrice adjointe suppléante à Bédier, est nommée à Figeac.

Mlle Fraysse, institutrice adjointe stagiaire (classe enfantine) à Thémines, est nommée à Bédier.

Mlle Monserrat, ancienne élève maîtresse de l'école normale d'institutrices de Cahors, est nommée à Castelnau-Montriat.

Mlle Berthoumieux, institutrice adjointe stagiaire suppléante (classe enfantine) à Marcillac, est nommée à Castelnau-Montriat.

Mlle Bladou, ancienne élève maîtresse de l'école normale d'institutrices de Cahors, est nommée à Marcillac (classe enfantine).

Mlle Gary, institutrice suppléante stagiaire à Autoire, est nommée à Mayrinhae-Lentour.

Mlle Laymarie, institutrice stagiaire suppléante à Lanzaac, est maintenue dans les mêmes fonctions.

Recrutement de Cahors

En exécution de la loi du 19 juillet 1892 et des circulaires ministérielles qui en découlent, le commandant du recrutement de Cahors, prescrit aux hommes de la subdivision appartenant aux classes et catégories ci-après désignées de déposer immédiatement et sans attendre que des affiches soient placardées leurs livrets individuels, soit à la mairie, soit à la gendarmerie.

Ces livrets doivent recevoir de nouvelles inscriptions, soit en ce qui concerne les dates de passage dans l'armée territoriale et sa réserve, soit en ce qui concerne les numéros de bataillon, compagnie, escadron, etc.

Classe 1879. — Tous les livrets, à l'exception de ceux des hommes qui ont pris part aux manœuvres de 1892 avec le 211^e mixte et qui ont été rectifiés pendant les manœuvres.

Classes 1880, 1883, 1886 et 1887. — Tous les livrets sans exceptions. Les trois dernières de ces classes feront une période de 28 jours en 1893.

Classe 1888. — Tous les livrets, à l'exception de ceux des hommes renvoyés dans leurs foyers récemment et qui ont été rectifiés et pourvus d'un fascicule contenant les nouvelles affectations.

Classe 1889. — Les livrets de tous les hommes dispensés à un titre quelconque et qui n'ont été incorporés que pour un an.

L'appel de la classe 1891

L'appel à l'activité de la classe 1891 est définitivement fixé aux 13, 14 et 15 novembre prochain.

Les ajournés des classes 1889 et 1890 déclarés aptes au service armé en 1892 seront appelés aux mêmes dates.

Cette année encore; il n'y aura pas de deu-

— C'est de l'elixir de la Grande-Chartreuse de Grenoble.

— Mais il n'y a pas de quoi remplir une dent creuse, et ça ne toi bas être pon. On tirait de l'eau verdâtre d'un marécage à crenouilles.

— Il y en a suffisamment, j'espère, pour faire revenir à lui un homme gelé, suffoqué ou tombant d'inanition.

— Chelé ! Moi, j'ai duchurs trop chaud, et che ne suffoque que quand che n'ai rien à poire. Aussi ma galebasse est bleine.

De Modane à Lans-le-Bourg, la route prend un caractère de plus en plus sérieux.

Les monts deviennent plus sourcilieux, les rocs plus escarpés, les précipices plus abruptes.

Cà et là, des eaux roulent avec impétuosité, on aperçoit des entres profonds, on voit de grandes forêts noires, on admire les vieux sapins du bois de Bramant, séjour des ours et des lups, qui rendent parfois le passage dangereux.

On se sent au centre des Alps, on reconnaît l'approche de sa haute cime qui sert de portique à l'Italie.

Enfin on arriva à Lans-le-Bourg: on était au pied du Mont-Cenis.

Lans-le-Bourg est, au versant occidental du mont, ce que Novalèse est au versant oriental du côté du Piémont. On y trouve des mulets et des porteurs pour les voyageurs.

Comme les porteurs du village piémontais passent pour être meilleurs que ceux du village savoisin, mais non les mulets, il était venu ce dicton: Porteurs de la Novalèse, mulets de Lans-le-Bourg.

Au pied du Mont-Cenis, de chaque côté, on dé-

xième portion, c'est-à-dire que les seuls jeunes gens appelés pour un an seront ceux visés par les articles 21, 22 et 23 de la loi de recrutement.

Le transport des familles de militaires à prix réduit

Le Temps a signalé, dans son numéro du 17 juillet 1892, les difficultés continuelles qui surgissaient entre les compagnies de chemins de fer et les militaires déplacés pour le service et ayant demandé une réduction de tarif pour le transport de leur famille. Ces militaires ne recevaient généralement pas leurs bons en temps utile, payaient place entière et réclamaient vainement ensuite aux compagnies le remboursement du montant de la réduction.

Le ministre de la guerre, qui s'intéresse d'une manière toute spéciale à cette question, vient de donner une première satisfaction aux militaires de la gendarmerie, qui sont appelés à changer de résidence plus fréquemment que ceux des autres armes, et qui se trouvent, d'ailleurs, au point de vue de la famille, dans des conditions particulières.

Dorénavant, ces militaires seront autorisés à attendre à leur poste la réponse à toute demande de réduction de tarif qu'ils auraient formulée, à moins qu'un intérêt urgent de service n'exige leur déplacement immédiat. Cette dernière condition est laissée à l'appréciation des chefs de légion.

La date de la mise en route sera fixée par le chef de légion, qui devra être prévenu, à la réception de l'ordre de mutation, que le militaire déplacé fait ou non une demande de bon à prix réduit. Dans le premier cas, on laissera au gendarme un délai de quinze jours au moins, à partir de l'envoi de sa demande; dans le second cas, la mise en route pourra être ordonnée immédiatement.

Il est à supposer que la mesure bienveillante prise par M. de Freycinet, sera appliquée à bref délai à tous les sous-officiers mariés des corps de troupes.

Catus

Une nouvelle candidature a surgi, à la dernière heure, dans le canton de Catus. M. de Valon, ancien député, se présente pour le Conseil général. C'est une tentative bien hardie, car le résultat ne peut prouver qu'une chose: l'expansion de l'idée républicaine dans le canton.

Voici la circulaire de M. de Valon:

Mes chers Compatriotes,

Vous aurez remarqué que j'ai toujours eu la préoccupation d'éviter autant que possible à notre canton les agitations intérieures.

Dans l'élection du 2 octobre, d'où la tyrannie des partis devrait être bannie, je n'avais pas la pensée de me présenter. Plusieurs noms ont été prononcés qui auraient dû nous réunir, et hier encore j'espérais qu'une candidature indépendante, autre que la mienne, se produirait.

Devant la situation qui nous est faite, je cède aux instances qui me pressent de divers points du canton et dont je suis touché plus que je ne puis l'exprimer, et je m'offre à vos suffrages.

Je n'ai pas besoin de vous dire que je suis toujours le même.

montait les voitures pour en charger les mulets et les chevaux, et les voyageurs, hommes et femmes, qui n'étaient points faits à la fatigue de la marche, se plaçaient sur des chaises ajustées à des brancards de sapin, et se faisaient transporter ainsi jusqu'au point le plus élevé de la montée, c'est-à-dire jusqu'à la grange des ramasses.

Ces espèces de traîneaux se nommaient ramasses, et se faisaient transporter s'appelaient se faire ramasser.

Marcel et ses compagnons gravirent le mont, précédés d'un guide.

Il était midi. L'air était calme, le soleil brillait de tout son éclat sur un ciel pur, et se reflétait devant nos voyageurs, dans la neige et la glace qui couvraient la montagne, par des myriades de petites étincelles, comme celles de paillettes de mica.

Cinq heures étaient nécessaires pour parcourir les six lieues qui séparaient Lans-le-Bourg de la Novalèse. Par ce beau temps, on pouvait espérer arriver sans encombre au terme de la route.

Toute la montée, du côté de la Savoie jusqu'à la pointe des ramasses, est nommée le grand mont Cenis, le petit mont Cenis est le versant opposé.

Sur les rochers blancs de neige dessus, noirs aux parois, se voient des chalets. Les pâtres en font leur demeure l'été, et l'on y fabrique du fromage renommé.

— Prrr ! fit tout à coup Gargantua.

(A suivre).

C'est au peuple que je viens de nouveau directement m'adresser.

Je ne vois toujours au-dessus des droits du peuple que les droits de Dieu.

Et n'y a-t-il pas, dans cette élection même, un exemple frappant que c'est dans la volonté directe du peuple qu'est la vérité et le droit ?

Mes chers Compatriotes,

Il ne s'agit ici que d'un mandat d'affaires, si vous me faites le grand honneur et si vous me donnez la grande joie d'être votre représentant au Conseil général, ce n'est pas de la politique que je veux aller faire dans l'assemblée départementale; je consacrerai à la gestion de vos intérêts, sans haines, soyez-en sûrs, et sans mauvais souvenirs, tout ce que je puis avoir de dévouement et d'expérience et tout ce que j'ai dans le cœur, pour le Canton et pour vous, de proude affection.

A. de VALON,
Ancien député.

29 septembre 1892.

P. S. — A l'heure où les circonstances m'obligent à poser ma candidature, il m'est impossible d'aller vous voir ou même de vous écrire comme je l'aurais voulu. Mes amis me pardonneront et je compte d'autant plus sur leur dévouement et leur énergie.

On nous écrit :

« Catus, le 29 septembre 1892.

» Monsieur le Directeur,

» Il me revient à l'instant que, dans le but de diviser le parti républicain, quelques personnes font courir le bruit que je reste candidat aux élections du 2 octobre.

» Ayant, comme c'était mon devoir, accepté la discipline républicaine au congrès du 18 courant, je tiens à mettre en garde tous mes amis contre une pareille manœuvre et je les prie de vouloir bien voter et faire voter pour M. Louis Brugalières.

» Veuillez, etc.

» Paul CAMBORNAC,
» Notaire à Catus »

Les prévoyants de l'Avenir

Nous recevons la lettre suivante :

Monsieur le directeur,

J'ai l'honneur de vous prier de vouloir bien insérer dans votre journal l'avis suivant :

PRÉVOYANTS DE L'AVENIR

Avoir social au 31 août 1892... 8.178.707 fr. 70

— 30 septembre 1892 8.277.090 fr. 84

Veuillez agréer, etc.

PARAZINES,
Président de la 408^e section des
Prévoyants de l'Avenir.

Taches d'huile sur les parquets

Un moyen facile pour faire disparaître les taches d'huile sur un parquet, est de les frotter avec un chiffon trempé de pétrole, puis de laver la place lorsque le pétrole est évaporé. On encaustique et on cire.

On arrive aussi au même résultat en pressant sur la tache de la terre de Salinelles et en l'y laissant séjourner quelque temps. Cette terre est de la magnésite que l'on trouve près de Sommières, aux environs de Montpellier. Pulvérisée, elle jouit de la propriété d'absorber les corps gras.

Le temps en octobre

Voici les prédictions de Mathieu de la Drôme pour le mois d'octobre :

Continuation de la grave période ayant commencé le 29 septembre et finissant le 6 octobre. Grande humidité, notamment dans les provinces des littoraux de la Manche et de l'Océan. Nouvelle élévation de l'étiage des fleuves et rivières. Mers très houleuses. Sinistres maritimes à redouter. Hygiène rigoureuse à observer pendant cette période. Ne pas se dévêtir.

Période variable à la pleine lune, qui commencera le 6 et finira le 12. Temps humide dans les provinces du littoral océanique : froid humide et nuisible dans les départements de la Manche. Vents variables, forts, vers le 10, sur la mer du Nord et l'Océan.

Période grave au dernier quartier de la lune, qui commencera le 12 et finira le 20. Alternativement pluvieuse, venteuse et neigeuse. Venteuse et neigeuse pour les contrées riveraines de l'Océan : neigeuse dans le bassin de la Seine. Crue des cours d'eau. Routes de nouveau ravinées. Mauvais temps sur la mer du Nord, la mer d'Irlande, la Manche, l'Océan, la Méditerranée, pendant le cours de cette période, notamment le 13 et le 18. Relâches maritimes dans les ports du continent européen et dans ceux du Nord. Tempête à redouter plus particulièrement au large de l'Océan entre les 5^e et 10^e degrés de longitude.

Période ayant le même caractère à la nouvelle lune, qui commencera le 20 et finira le 28. Mauvais temps général en Europe. Période plus particulièrement mauvaise pour la marine. Navigation côtière difficile. Variations de température brusques dans la région du nord-ouest. Hygiène à observer de plus en plus.

Autre période grave au premier quartier de la lune, commençant le 28 et finissant le 4 novembre.

bre. Temps alternativement pluvieux, venteux et neigeux, surtout au centre, au nord et au nord-ouest de l'Europe. Forte crue des cours d'eau à redouter en France. Inondations même à appréhender. Sinistres maritimes nombreux. Navigation pénible. Nombreux malaises.

Mois mauvais et sur terre et sur mer. Accalmies fréquentes, mais de courte durée. Marine marchande éprouvée. Grande humidité et, par suite, gelées automnales sans gravité. Labours fort difficiles. Ensemencements faits dans de pénibles conditions. Etat sanitaire peu satisfaisant en France et en Europe.

Figeac

Dimanche prochain, 9 octobre, les électeurs du canton Est sont appelés à nommer un conseiller d'arrondissement, en remplacement de M. Longpuech.

Tournon

La foire de Tournon (Lot-et-Garonne), dite de St-Michel n'a pas été très importante.

Les bœufs se vendaient aux cours des foires précédentes.

Peu d'affaires sur les porcs ; les gras se vendaient à peine 40 fr. les 50 kilos ; les petits étaient livrés à des bas prix.

Les moutons gras valaient 65 cent. le kilo.

Les oies de 10 à 13 fr. la paire.

Le blé de 17 fr. 50 à 18 fr. l'hectolitre.

Le maïs 9 et 10 fr. l'hectolitre.

Lacapelle-Cabanac

Les vendanges sont terminées, mais le rendement est très médiocre ; il n'y a pas demi récolte de l'année dernière, car la gelée du jour de Pâques a été désastreuse. Quand au vin, il sera bon.

Vire

La récolte du vin ne sera pas aussi abondante que l'année dernière, mais le vin sera meilleur.

Duravel

Quelques propriétaires auront une aussi bonne récolte que l'année dernière, mais d'autres ne seront pas aussi satisfaits. Le vin sera bon.

Les barriques neuves se vendent de 11 à 12 fr. selon le poids.

Fumel

Les raisins qui ont été portés sur notre marché ont été vendus de 13 à 15 fr. les 50 kilos.

THÉÂTRE DE CAHORS

Nous ne saurions trop recommander à nos lecteurs d'assister à l'intéressant spectacle qui doit donner, le lundi 3 octobre, la troupe si avantageusement connue de M. Jules RIVEY qui, cette fois, nous présente deux chefs-d'œuvre : *Don Juan*, pièce en 5 actes, de Molière, et *Marion et Frontin*, comédie en un acte de Dubois.

Allons, Messieurs les élèves des écoles, lycées et collèges, voilà de quoi vous divertir en vous instruisant ; vous ne manquerez pas cette bonne aubaine.

FAITS DIVERS

ALMANACHS POUR 1893

A l'approche des fêtes de fin d'année, nous voyons paraître à toutes les devantures de libraires la collection multicolore des almanachs. Ils sont toujours accueillis avec plaisir, ces gais petits livres, qui savent nous instruire en nous amusant. Il y en a pour tous les âges, pour tous les goûts, pour toutes les bourses. Voici d'abord le *Mathieu Lœnsberg*, le vénérable aïeul, le doyen des almanachs qui paraît, imprimé par la maison Plon, selon l'antique tradition, sur le même papier et avec les mêmes types qu'autrefois. Mathieu Lœnsberg est l'ami des villageois, le guide des paysans. Il leur distribue les meilleures recettes.

Des presses de la même librairie s'envoie aussi un essaim d'autres almanachs tous utiles ou récréatifs. Passons en revue ces compagnons des veillées d'hiver.

Parmi les plus précieux se placent l'*Annuaire* et les *Almanachs Mathieu (de la Drôme)*, qui annoncent exactement le temps qu'il fera durant l'année, et sont ainsi d'une utilité inappréciable pour les agriculteurs, les marins, pour tout le monde en général, car il n'est personne qui n'ait intérêt à savoir quand il fera beau ou laid, chaud ou froid, sec ou humide.

L'excellent *Almanach manuel de la Bonne Cuisine et de la Maîtresse de maison* est plein de recettes économiques, de procédés nouveaux pour faire de bons plats à peu de frais. Les gourmets y trouveront aussi leur compte, car il indique la façon de préparer bien des mets succulents et peu connus.

L'*Almanach du Savoir-Vivre*, par la comtesse de Bassanville, est un petit code de la bonne com-

pagne; celui des *Dames et des Demoiselles* traite spécialement de la toilette et de la confection des petits ouvrages de femme ; l'*Almanach de la Mère Gigogne* s'adresse aux enfants ; l'*Almanach de France et du Musée des familles* est une petite encyclopédie des plus instructives ; l'*Almanach scientifique* contient les découvertes nouvelles de la science ; l'*Almanach du Parfait Vigneron* constitue le *vade-mecum* du viticulteur, du fabricant de cidre, du liquoriste et du commerçant en vins ; n'oublions pas non plus le *Cultivateur* ni le *Jardinier*.

L'*Almanach des Saints Cœurs de Jésus et de Marie* et l'*Almanach du Bon Catholique* s'adressent aux personnes pieuses et aux communautés religieuses.

Notons encore, dans des genres différents : le *Parisien l'Astrologique*, l'*Almanach illustré des Jeunes Mères*, le *Petit Almanach national de la France*, recueil patriotique d'anecdotes, de récits guerriers et de renseignements utiles aux réservistes et aux territoriaux ; l'*Almanach des Célébrités contemporaines*, galerie des illustrations civiles, militaires, religieuses et artistiques de la France et de l'étranger ; le *Prophétique*, consacré aux sciences occultes, aux prédictions, aux phénomènes les plus curieux du somnambulisme, de l'hypnotisme et du spiritisme, à la divination. L'*Almanach des Parisiennes*, signé de nos plus brillants dessinateurs, est une brochure humoristique, d'un accent bien moderne. D'ailleurs, tous ceux qui croient avec raison le rire utile à la santé, tous ceux qui aiment les bons mots, les gaules fantaisies, les histoires burlesques, les drolatiques aventures et les folles équipées, n'ont qu'à s'adresser à une bande de joyeux compères qui s'appellent : le *Lunatique*, le *Comique*, le *Pour rire*, le *Charivari*, gaillards almanachs qui conservent heureusement, dans un siècle trop sérieux, la tradition de la saine gaieté de nos pères.

Il y a aujourd'hui quatre cents ans que le premier almanach s'imprimait à Paris sous le titre de *Grand Compost des bergiers*. Depuis, il faut citer un *Almanach pour l'année 1553* rédigé par Rabelais lui-même. Peu après vinrent les *Centuries* du fameux astrologue Nostradamus.

On voit que les almanachs comptent d'illustres ancêtres et que leur réputation ne date pas d'hier.

ÉTAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

du 24 au 1^{er} septembre 1892

Naissances

Castanet Louis, Bd Gambetta, 83.
Monteil Marie, à Bouyduou.
Goubleau Yvonne, rue Clément-Marot.

Mariages

Mariés Géliés, et Manteau Marie, s.p.

Décès

Fauché Fernand, rue des Soubirois, 6.
Laport Gabrielle, 9 mois, rue Pégéry, 9.
Germain Jean, 5 ans, rue Pégéry, 3.
Vincents Jacques, entrepreneur, 74 ans, Place Thiers, 7.

AVIS

Nous prions nos abonnés en retard de vouloir bien nous couvrir au plus tôt par un mandat sur la poste.

REVUE HEBDOMADAIRE

Les affaires sont toujours peu nombreuses. Il ne faut pas se dissimuler que la hausse devient bien difficile aux cours actuels.

Espérons que la liquidation ramènera un peu d'animation sur notre marché.

Le 3 0/0 est à 99.85.

Les sociétés de crédit ne donnent lieu qu'à très peu d'affaires.

Le Crédit Foncier est à 1129.75, avec la capitalisation de son dernier dividende qui donne 5.30 0/0 ; il est évident qu'il n'est pas à son cours.

La Banque de Paris cote 667.50. Le Crédit Lyonnais est à 780, ex-coupon de 17.50.

La Société Générale reste demandée à 486.25.

La situation de cet établissement est très prospère. Le bilan du 31 août fait ressortir une augmentation de 6 millions dans le chiffre des affaires.

La rente et les obligations garanties donnent un bien faible revenu. A signaler les valeurs industrielles suivantes qui ont des chances de plus value.

Les Cirages Français qui sont demandés à 427.50 et qui ont toujours donné un dividende de 25 à 30.

Les Chalets de commodité qui valent 687.50. On prévoit pour l'exercice un cours des résultats importants.

Enfin l'obligation de la compagnie Nationale d'Electricité, qui cote 227.50, avec un revenu de 15.

Nos grands chemins sont fermes, malgré des recettes plus faibles.

Le Lyon est à 1565.

Les méridionaux Italiens sont à 645. Nous ne pouvons que répéter que c'est un titre à mettre en portefeuille, car il est sûr de donner un revenu de plus de 5 0/0.

Les obligations des chemins de fer économiques ont réalisé une nouvelle avance à 432.50

L'établissement du chemin de fer de Jaffa à Jérusalem dont va profiter cette dernière ville a décidé le Crédit Lyonnais à y établir une agence. C'est un indice de l'opinion qu'a la haute banque sur l'importance et l'avenir de cette voie ferrée.

L'Italien a vigoureusement repris à 93.70 La situation de ce fonds d'Etat reste bonne, et on voit en bourse de plus hauts cours.

La rente Extérieure, en vue de la liquidation est assez vivement relevée.

Les fonds ottomans sont de plus en plus faibles.

En Banque, on cherche à relever les valeurs de cuivre.

AVIS

Nous sommes priés d'informer nos lecteurs que M. Audouard, chirurgien dentiste à Brive, pour accéder aux désirs de plusieurs personnes, se rendra à Cahors (exceptionnellement), le premier mercredi du mois d'octobre au lieu du quatrième et y séjournera deux jours — le 5 et le 6. Hôtel du Palais National.

Cette date est heureusement choisie, car tout en pouvant donner satisfaction à la nombreuse clientèle que M. Audouard possède dans notre ville, elle coïncide avec la rentrée des classes et lui permettra par conséquent de voir tous les élèves du lycée Gambetta, dont il est depuis longtemps le dentiste fort apprécié.

Saint-Floret (Puy-Je-Dôme), le 13 juillet 1891.

— Je suis heureux de vous dire que je me suis très bien trouvé d'avoir prescrit vos Pilules Suisses contre la constipation, les migraines, les vertiges, etc. Elles m'ont paru surtout très utiles aux personnes âgées pour prévenir la congestion. Un vieillard de 76 ans, atteint de vertiges qui me faisaient craindre une attaque de ramollissement cérébral, a vu disparaître les vertiges et les troubles de la vue auxquels il était sujet. Vous pouvez faire de ma lettre l'usage qu'il vous plaira.

Docteur LOUIS BATUT.

ANTIANÉMIQUE

Mme veuve DAVEZAC a l'honneur d'informer les personnes qui ont fait ou qui désireraient faire usage de son infailible et inimitable ANTIANÉMIQUE V. DAVEZAC que le dépôt qu'elle avait établi à la Pharmacie Barandon, rue Saint-James, Bordeaux, est supprimé à partir de ce jour. Les demandes doivent être adressées à TOURNON-D'AGENAIS, où se prépare et s'est toujours uniquement préparé ce médicament.

Le pot : 5 fr., envoyé franco contre mandat ou timbres-poste.

Se méfier surtout des contrefaçons sous une dénomination quelconque.

DERNIÈRE LOCALE

Inspection générale

Le général Haillet, membre du Conseil supérieur de la guerre, est arrivé hier soir à Cahors par le train de 8 heures 40, accompagné de deux officiers d'ordonnance. Il est descendu à l'hôtel des Ambassadeurs.

Cet officier général, qui séjournera dans notre ville aujourd'hui et demain, vient procéder à l'inspection des travaux du Comité de ravitaillement du département du Lot.

Meurtre involontaire

Le 27 septembre courant, vers 9 heures du soir, une dizaine de personnes, parmi lesquelles se trouvait le nommé Bourdaric, François, dit Faytou, âgé de 60 ans, originaire de Montfaucon, étaient occupées à dépouiller de leurs feuilles des épis de maïs dans l'aire de la veuve Décros, au lieu de Pougadet. Faytou ayant quitté la place qu'il occupait dans ce groupe, se dirigea vers une grange qui se trouve sur l'aire, d'où il revint quelques instants après, en criant : « Je suis mort ! Je suis mort ! » Les assistants s'émurent peu de ces cris, que Faytou, réputé fou ou idiot, avait pris l'habitude de proférer. Néanmoins, ils invitèrent ce malheureux à se retirer, ce qu'il fit ; mais, après avoir fait une centaine de mètres, il revint sur ses pas. A ce moment, le jeune Decros, Ambroise, qui se trouvait au bord de la route, le voyant revenir, lui exprima son mécontentement et, en même temps, voulant l'effrayer et le faire repartir, lui lança une pierre qui l'atteignit à la tête. Faytou aussitôt renouvela ses cris : « ah ! je suis mort ! ah ! je suis mort ! » Pas plus Decros que les autres personnes qui étaient occupées à dépouiller le maïs ne s'effrayèrent de ces cris, on ne s'enquit pas même s'il était blessé, tellement ces cris étaient passés à l'état d'habitude chez Faytou, qui, toujours en criant, alla dans une maison voisine, où il lui fut donné de l'eau pour se laver le visage qui était ensanglanté. De là, continuant son chemin et, sans doute, épuisé par la perte de sang qui s'échappait de sa blessure, il tomba derrière une grange, où il fut trouvé mort le lendemain matin, la face contre terre.

La justice s'étant transportée sur les lieux, le jeune Decros et le sieur Serres Guillaume, soupçonnés l'un et l'autre d'avoir jeté des pierres qui auraient causé à Bourdaric les blessures qui auraient amené sa mort, ont été arrêtés et écroués à la prison de Gourdon.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Billets d'aller et retour de Familles pour les stations thermales et balnéaires des Pyrénées et du Golfe de Gascogne.

Arcachon, Biarritz, Luchon Salies-de-Béarn

Tarif spécial G. V. n° 106 (Orléans)

Des billets d'aller et retour de famille, de 1^{re} et 2^e classes sont délivrés, toute l'année, à toutes les stations du réseau d'Orléans avec faculté d'arrêt à tous les points du parcours désignés par le voyageur, pour les stations balnéaires et thermales ci-après, du réseau du Midi :

Alet, Arcachon, Argelès Gazost, Ax-les-Thermes, Bagnères-de-Bigorre, Bagnères-de-Luchon, Banyuls-sur-Mer, Biarritz, Combo-Ville, Capvern, Céret (Amélie-les-Bains, La Preste, etc.), Couiza-Montazels, Dax, Guéthary (halte), Hendaye, Lamalou-les-Bains, Laruns (Les Eaux-Bonnes, les Eaux-Chaudes), Oloron-Sainte-Marie, Pau, Pierrefitte-Nestalas (Cauterets), Prades (Le Vernet et Molitg), S-Girons, St-Jean-de-Luz, St-Flour (Châude-Aigues), Salies-de-Béarn, Salies-du-Salat, Ussat-les-Bains et le Boulou-Perthus.

Avec les réductions suivantes, calculées sur les prix du Tarif général d'après la distance parcourue, sous réserve que cette distance, aller et retour compris, sera d'au moins 500 kilomètres.

Pour une famille de 2 personnes	20 %
— 3 —	25 %
— 4 —	30 %
— 5 —	35 %
— 6 — ou plus	40 %

Durée de validité : 33 jours non compris les jours de départ et d'arrivée.

La durée de validité des billets de famille peut être prolongée une, ou deux fois de 30 jours, moyennant le paiement, pour chacune de ces périodes, d'un supplément égal à 10 % du prix du billet de famille.

AVIS. — La demande de ces billets doit être faite quatre jours au moins avant le jour du départ.

Excursions aux Stations thermales et balnéaires des Pyrénées et du Golfe de Gascogne.

Arcachon, Biarritz, Luchon Salies-de-Béarn

Tarif spécial G. V. n° 106 (Orléans)

Des billets d'aller et retour, avec réduction de 25 0/0 en 1^{re} et de 20 0/0 en 2^e et 3^e classes sur les prix calculés au tarif général d'après l'itinéraire effectivement suivi, sont délivrés, toute l'année, à toutes les stations du réseau de la compagnie d'Orléans, pour les stations balnéaires et thermales ci-après du réseau du Midi :

Alet, Arcachon, Argelès Gazost, Ax-les-Thermes, Bagnères-de-Bigorre, Bagnères-de-Luchon, Banyuls-sur-Mer, Biarritz, Combo-Ville, Capvern, Céret (Amélie-les-Bains, La Preste, etc.), Couiza-Montazels, Dax, Guéthary (halte), Hendaye, Lamalou-les-Bains, Laruns (les Eaux-Bonnes, les Eaux-Chaudes), Oloron-Sainte-Marie, Pau, Pierrefitte-Nestalas (Cauterets), Prades (Le Vernet et Molitg), Saint-Girons, St-Jean-de-Luz, St-Flour (Châude-Aigues), Salies-de-Béarn, Salies-du-Salat, Ussat-les-Bains, et le Boulou-Perthus.

Durée de validité : 15 jours, non compris les jours de départ et d'arrivée.

Tout billet d'aller et retour délivré au départ d'une gare située à 500 kil. au moins de la station thermale ou hivernale, donne droit, pour le porteur, à un arrêt en route à l'aller comme au retour. Toutefois, la durée de validité du

billet ne sera pas augmentée du fait de ces arrêts.

La période de validité des billets d'aller et retour peut, sur la demande du voyageur, être prolongée deux fois de dix jours, moyennant le paiement aux Administrations, pour chaque fraction indivisible de 10 jours, d'un supplément de 10 % du prix total du billet aller et retour.

AVIS. — La demande de ces billets doit être faite trois jours au moins avant le jour du départ.

SANTÉ A TOUS rendue sans médecine, et sans frais, par la délicieuse farine de Santé du BARRY DE LONDRES,

LA REVALESCIÈRE

Guérissant les constipations habituelles les plus rebelles, dyspepsies, gastrites, gastralgies, phthisie, dysenterie, glaires, flatulences, aigreurs, acidités, pituites, phlegmes, nausées, renvois, vomissements, (même en grossesse), diarrhée, coliques, toux, asthme, catarrhe, influenza, grippe, oppression, langueurs, congestion, névrose, faiblesse, épuisement, anémie, chlorose, rhumatisme, goutte, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine et voix; ainsi que des bronches, vessie, foie, reins, intestins, muqueuse et sang.

Pour les convalescents, c'est la nourriture par excellence, l'aliment indispensable pour réparer les forces. Extrait de 100,000 cures authentiques :

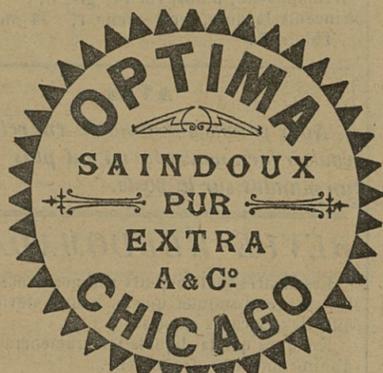
« Depuis 1864, je me suis toujours guérie de mes dyspepsies par la bonne Revalescière du Barry et me trouve très bien, quoique j'ai 73 ans passés. En février dernier je ne pouvais plus rien digérer, je me suis mise encore à la Revalescière, et en mars je mangerais de tout comme tout le monde, et rien ne me faisait mal. M^{lle} GAUGUEN, 16, rue Bernard-Palissy, chez les Religieuses Augustines, Tours, 2 juillet 1891. »

Le Dr Elmslie écrit : Votre Revalescière vaut son pesant d'or. Elle est le meilleur aliment pour élever les enfants, étant bien préférable au lait et à l'huile de foie de morue.

Cette, 2 janvier 1890. La Revalescière m'a empêché de mourir, depuis dix-huit mois; c'est la seule chose que je puisse digérer. — H. GAFFINO, Curé doyen de Cette (Hérault).

Quatre fois plus nourrissante que la viande, sans jamais échauffer, elle économise encore 50 fois son prix en médecine, et répare les constitutions les plus épuisées par l'âge, le travail ou les excès quelconques. En boîtes, 1/4 kil., 2 fr. 50; 1/2 kil., 4 fr. 50; 1 kil., 7 fr. 75; 2 kil. 1/2, 17 fr. 50; 6 kil., 40 fr., soit environ 25 centimes le repas. 46 ans de succès; 100,000 cures annuelles. Aussi LA REVALESCIÈRE CHOCOLATÉE. Elle rend l'appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant aux personnes les plus agitées. En boîtes de 2 fr. 50, 4 fr. 50 et 7 fr. 75. Envoi franco contre mandat-poste. — Partout chez les bons pharmaciens et épiciers. DU BARRY et Co (limited), 8, rue Castiglione, à Paris.

Dépôt à Cahors, Vinel, droguiste.



Agents régionaux pour la vente exclusive au commerce de gros : MM. A. MITTEAU et fils, à Périgueux.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

SERVICE D'ÉTÉ (1^{er} juillet 1892)

De Paris à Toulouse

	17	5	21	35	1125
	OMNIBUS 1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e classes	EXPRESS 1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e classes	EXPRESS 1 ^{re} classe	OMNIBUS 1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e classes	OMNIBUS
PARIS.....	départ. 3 ^h » s.	9 ^h m.	8 ^h » s.	11 35	—
BRIVE.....	arrivée. 6 38	6 21	5 21	12 42	7 ^h 5
	départ. 6 50	6 46	5 26	1 10	8 3
SOULLAC.....	arrivée. 7 48	7 27	6 7	2 8	8 11
	départ. 7 53	7 30	6 10	2 14	8 18
CAZOULÈS.....	arrivée. 8 »	—	—	2 21	8 21
	départ. 8 2	—	—	2 22	8 24
Lamothe-Fénelon.....	8 15	—	—	2 35	8 34
Nozac.....	8 25	—	—	2 45	8 44
GOURDON.....	8 39	8 »	6 38	3 »	8 58
Saint-Clair.....	8 49	—	—	3 10	9 8
Dégagnac.....	9 1	—	—	3 22	9 20
Thédirac-Peyrilles.....	9 12	—	—	3 33	9 31
Saint-Denis-Catus.....	9 23	—	—	3 45	9 43
Espère.....	9 32	—	—	3 54	9 52
CAHORS.....	arrivée. 9 43	8 41	7 19	4 5	10 3
	départ. 9 58	8 47	7 24	4 20	7 30
Sept-Ponts.....	10 8	—	—	4 31	7 42
Cieureac.....	10 22	—	—	4 47	8 »
Lalbenque.....	10 29	—	—	4 56	8 9
Caussade.....	11 2	9 31	8 6	5 31	8 45
MONTAUBAN..	arrivée. 11 37	9 58	8 32	6 11	9 28
	départ. 12 2	10 23	8 40	6 25	—
TOULOUSE.....	arrivée. 1 32s.	11 10s.	9 29	7 55	—

De Toulouse à Paris

	16	1140	26	1126	1136	40
	EXPRESS 1 ^{re} classe	OMNIBUS	EXPRESS 1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e classes	OMNIBUS	OMNIBUS	OMNIBUS
TOULOUSE.....	départ. 2 ^h 25	—	6 ^h »	—	9 ^h 25	6 ^h 6
MONTAUBAN..	arrivée. 3 14	—	7 15	—	10 36	7 13
	départ. 3 24	4 15	7 30	—	10 50	7 30
Caussade.....	3 49	4 56	7 58	—	11 31	8 11
Lalbenque.....	—	5 38	—	—	12 13	8 54
Cieureac.....	—	5 46	—	—	12 21	9 2
Sept-Ponts.....	—	5 58	—	—	12 33	9 14
CAHORS.....	arrivée. 4 32	6 6	8 46	—	12 41	9 22
	départ. 4 38	6 30	8 54	6 5	—	9 30
Espère.....	—	6 45	—	6 20	—	9 44
Saint-Denis-Catus.....	—	6 59	—	6 33	—	9 57
Thédirac-Peyrilles.....	—	7 14	—	6 48	—	10 11
Dégagnac.....	—	7 23	—	6 57	—	10 20
Saint-Clair.....	—	7 33	—	7 6	—	10 29
GOURDON.....	5 23	7 49	9 43	7 23	—	10 43
Nozac.....	—	7 58	—	7 32	—	10 52
Lamothe-Fénelon.....	—	8 7	—	7 42	—	11 1
CAZOULÈS.....	arrivée. —	8 16	—	7 52	—	11 10
	départ. —	8 18	—	7 54	—	11 12
SOULLAC.....	arrivée. 5 47	8 25	10 7	8 2	—	11 19
	départ. 5 50	8 31	10 11	8 9	—	11 25
BRIVE.....	arrivée. 6 32	9 37s.	10 55	9 17m.	—	12 27
	départ. 7 »	—	11 5	—	—	12 49
PARIS.....	arrivée. 4 37m.	—	10 24m.	—	—	11 38

De CAHORS à LIBOS

	Omibus.	Poste.	Omibus
CAHORS. — D.	6 ^h 40	12 ^h 50	6 ^h 13
Mercuès.....	6 54	1 4	6 27
Arrêt Bouille	6 58	»	6 31
Parnac.....	7 5	1 15	6 38
Luzech.....	7 14	1 22	6 45
Luzetfranc.....	7 24	1 35	6 57
Arrt Prayssac	7 27	»	7 »
Puy-Evêque.....	7 35	1 45	7 8
Duravel.....	7 43	1 54	7 15
Sotrac-Touzac	7 51	2 3	7 23
Fumel.....	8 »	2 13	7 32
LIBOS. — A.	8 6	2 19	7 38
BORDEAUX..	8 51	8 11m	4 45
PARIS. — Ar.	11 38	4 28s	10 24

De LIBOS à CAHORS

	Poste.	Omibus.	Omibus
PARIS. — D.	7 40	11 ^h 3	7 ^h 10
— Express.	7 40	»	7 10
BORDEAUX..	»	6 10	3 34
LIBOS. — D.	8 29	3 30	9 5
Fumel.....	8 55	3 57	9 11
Sotrac-Touzac	8 45	3 49	9 21
Duravel.....	8 52	3 58	9 28
Puy-Evêque.....	8 59	4 7	9 35
Arrt Prayssac	9 6	»	9 42
Gastrolfranc.....	9 11	4 23	9 48
Luzech.....	9 12	4 36	9 58
Parnac.....	9 24	4 46	10 6
Arrêt Bouille	9 35	»	10 11
Mercuès.....	9 41	4 57	10 16
CAHORS. — A.	9 53	5 15	10 32

De CAHORS à CAPDENAC

	Omibus.	Omibus.	Omibus
CAHORS. — D.	7 ^h 45	11 ^h 40	5 ^h 23
Cabessut, halte	7 51	11 51	5 32
Arcambal.....	8 12	12 5	5 42
Vers.....	8 12	12 17	5 50
Saint-Géry.....	8 20	12 29	5 57
Conduché.....	8 32	12 47	6 9
St-Girg, halte	8 38	12 56	6 15
St-Martin-Lab.	8 43	1 10	6 24
Calvignac, hal.	8 55	1 19	6 31
Cajarc.....	9 8	1 40	6 44
Montrun, hal.	9 18	1 54	6 54
Toirac.....	9 27	2 7	7 3
Lamadaine.....	9 39	2 23	7 15
CAPDENAC. A.	9 51	2 40	7 27

De CAPDENAC à CAHORS

	Omibus.	Omibus.	Omibus
CAPDENAC. D.	7 47	11 ^h 30	5 ^h 23
Lamadaine.....	7 55	11 54	5 31
Toirac.....	8 10	12 9	5 46
Montrun, hal.	8 14	12 21	5 54
Cajarc.....	8 30	12 39	6 5
Calvignac, hal.	8 40	12 43	6 15
St-Martin-Lab.	8 49	1 8	6 25
St-Girg, halte.	8 57	1 19	6 33
Conduché.....	9 3	1 28	6 39
Saint-Géry.....	9 18	4 51	6 53
Vers.....	9 23	4 59	6 58
Arcambal.....	9 31	5 11	7 6
Cabessut, halte.	9 41	5 25	7 16
CAHORS. — A.	9 49	5 34	7 24

GRANDS MAGASINS DU

LOUVRE

PARIS

EXPOSITION GÉNÉRALE DES NOUVEAUTÉS D'HIVER

Les Grands Magasins du Louvre, à Paris expédient franco et gratis leurs collections complètes d'échantillons de tous les tissus, ainsi que leurs Catalogues de modes, devis, renseignements, etc.; il suffit d'en faire la demande par lettre affranchie à M. le Directeur des Grands Magasins du Louvre, à Paris.

EXPÉDITIONS

Toutes les commandes de 25 francs et au-dessus (sauf pour les lits, meubles), sont expédiées franco de port, pour toute la France et l'Alsace-Lorraine.

AUCUNE AGENCE NI SUCCURSALE



PLUS DE CHEVAUX COURONNÉS!!!

OUVERTURE permanente et sans traces des chutes, écorchures, coupures, piqûres, croissures, cassures, perçures, maladies de la peau, plaies de toutes natures. Réparation exacte du poil par le vrai Réparateur TRICARD. Se trouve dans toutes les bonnes pharmacies. — Flacon de 1 fr. 50 et 2 fr. 50 avec indication. Se défier des contrefaçons. — Exiger le vrai Réparateur TRICARD, dit aussi réparateur J. B. A. T. connu depuis plus de 20 ans, toujours flacons carrés plats, étiquettes jaunes.

ON DEMANDE

pour une Société de rentes Viagères, des AGENTS GÉNÉRAUX dans chaque arrondissement. Appointements fixes et remises sur affaires. Références et solvabilité exigées. Ecrire au Directeur de la Société de Prévoyance, Boîte 379, Paris.

A LOUER un Appartement composé de cinq pièces, rue de la Liberté, N° 8, au deuxième étage. — S'adresser à la Pâtisserie Guilloré.

A LOUER UN APPARTEMENT AU 1^{er} ÉTAGE Maison LUTZY, aux Hortes

L'ATLAS NATIONAL

Par F. DE LA BRUGÈRE, membre de la Société de Géographie, membre du conseil de la Société de Géographie de Paris, lauréat des Sociétés savantes, etc., etc.

NOUVELLE ÉDITION MISE A JOUR, récompensée aux Expositions universelles ET CONTENANT LA GÉOGRAPHIE DE LA FRANCE ET DE SES COLONIES

Histoire, commerce, industrie, agriculture, chemins de fer, géographie physique, politique, économique, militaire, etc.

125 CARTES COLORIÉES, tous les départements, les Colonies et les PLANS EN CHROMO des grandes villes de France

L'ouvrage complet en 125 liv. à 15 cent. ou en 25 séries à 75 centimes ne reviendra qu'à 18 fr. 75 AVEC 125 CARTES COLORIÉES

La 1^{re} liv. à 15 c. contenant la grande carte des chemins de fer, en 40 couleurs, est en vente chez tous les libraires dar un spécimen gratis à PAVARD, éditeur, 78, Bd St-Michel, Paris, ou adresser, 75 cent. timb. pour recevoir la 1^{re} série

A LOUER

Joli jardin avec petite maison Faubourg Cabessut

S'adresser à M. MOUSSET, ancien notaire, ou à M. LACOSSE, avoué.

A VENDRE

Magasin de Librairie à Royan-les-Bains

S'adresser pour traiter au Directeur du Journal de Royan, 106, rue Gambetta, à Royan-les-Bains, (Charente-Inférieure).